

Inclusion financière au Bénin : Prêt Xpress de MTN MoMo, une solution pour des microcrédits instantanés

Face aux imprévus du quotidien, de nombreux Béninois peinent à accéder au crédit bancaire, Un nouveau service de microcrédit mobile a vu le jour. Une solution accessible en quelques minutes via téléphone mobile, sans garanties ni formalités complexes pensée pour les non-bancarisés.



Au Bénin, l'opérateur de téléphonie MTN Mobile Money S.A., en partenariat avec Ecobank Bénin et la société technologique Optasia, a lancé « Prêt Xpress ». Ce service basé sur le système de paiement instantané et inclusif, MTN Mobile Money vise à offrir aux travailleurs informels, aux petits entrepreneurs et aux étudiants un accès rapide et simplifié au crédit. Chaque matin, Jonas K., un conducteur de taxi-moto à Bohicon transporte des clients à travers les rues animées de la ville carrefour, des apprenants pressés de se rendre à l'école aux commerçantes chargées de marchandises. Mais un matin, tout bascule. En tentant de démarrer sa moto, Jonas réalise que le moteur refuse de s'allumer.

« La veille, j'avais remarqué un bruit bizarre, mais je pensais pouvoir tenir encore quelques jours », raconte-t-il. Sans argent de côté et incapable de travailler, Jonas risque de perdre une journée de revenus cruciale pour subvenir aux besoins de sa famille.

C'est alors qu'un collègue lui parle du Prêt Xpress de MTN MoMo. Sans hésiter, Jonas compose le 880# sur son téléphone, suit les instructions et, en moins de deux minutes, reçoit 5

000 FCFA sur son compte mobile money. Une somme modeste, mais suffisante pour réparer sa moto et reprendre son activité. « *J'étais soulagé. Le mécanicien a changé la pièce défectueuse et j'ai pu travailler comme d'habitude* », confie-t-il.

Cette réalité, de nombreux Béninois la vivent au jour le jour et peinent à accéder au crédit bancaire. Prêt Xpress se présente comme une réponse adaptée aux besoins de ces travailleurs informels.

Selon Serge Soglo, Directeur général de MTN Mobile Money S.A., Prêt Xpress a été conçu pour offrir une solution de financement aux personnes exclues du système bancaire traditionnel. Il permettra aux citoyens, quels que soient leurs conditions et statut de disposer d'une source de financement rapide et accessible, sans les lourdeurs administratives des banques. Il s'agit des particuliers, des professions libérales, des micros et petites entreprises non bancarisées ou sous-bancarisées du Bénin. « *Ce produit répond au bien-être social* », a-t-il insisté.

Prêts variant de mille à cent mille francs

Le service fonctionne de manière simple : un utilisateur disposant d'un compte MTN MoMo actif depuis au moins six mois peut demander un prêt en composant *880# sur son téléphone portable. Les intérêts sont en fonction du type de prêt choisi. Quant aux frais de mise en place, ils sont très compétitifs. Pour Brice Médo, chef de la Division produits à Ecobank Bénin, « *Les intérêts sont de 11 % contrairement à ce à quoi on est habitué sur le marché* ». Le montant des prêts varie de 1 000 F à 100 000 F suivant le profil de l'abonné dans le système a-t-il indiqué. Trois options de remboursement sont proposées : journalier, hebdomadaire ou mensuel.

« *C'est un produit accessible, disponible dans tous les coins et recoins du pays et vous pouvez faire du prêt sans dossier* », a déclaré Lazare Noulékou, Directeur général d'Ecobank

Bénin. Pas besoin de remplir de formulaires ni de fournir des garanties pour faire des prêts à travers Prêt Xpress.

Si pour de nombreux Béninois, l'accès au crédit est un casse-tête, depuis mars 2024, la solution Prêt Xpress apporte une réponse adaptée à ce problème. Worou Bagnan, vendeur de fruits et légumes à N'dali, témoigne, « *Avant, quand j'avais un besoin urgent d'argent, je devais emprunter auprès d'amis ou de prêteurs informels à des taux exorbitants. Maintenant, avec Prêt Xpress, j'obtiens fréquemment de petits prêts en quelques minutes et acheter mes marchandises sans stress avec mon téléphone. Je rembourse toujours* ».

Pour les étudiants, Prêt Xpress représente une alternative intéressante en cas de dépenses imprévues. Merveille Agbetossou, étudiante à l'Université de Parakou, explique, « *Parfois, je dois acheter des documents. Prêt Xpress m'aide à gérer ces situations sans devoir solliciter ma famille tout le temps.* »

Si Prêt Xpress est perçu comme une innovation qui intéresse plus d'un, il n'en demeure pas moins que des défis subsistent. L'un des principaux risques est le surendettement. Pour Jean Prosper Danzabe, Manager Banktech à MTN MoMo, le taux d'intérêt est de 0,288 %. Mais des pénalités sont prévues en cas de non-respect des engagements. Ces pénalités sont de 10,00 %, indique-t-il. Car, certains utilisateurs pourraient être tentés d'emprunter de manière excessive sans un plan de remboursement.

Toutefois, au-delà des risques de surendettement, Prêt Xpress présente également un fort potentiel d'inclusion financière, notamment en milieu rural. Selon Apollinaire Sogbo, économiste spécialiste en inclusion financière, cette solution pénètre déjà les milieux ruraux car avec un téléphone classique à touche, toute personne peut accéder facilement à ce service grâce au code USSD (Unstructured Supplementary Service Data). Le grand défi demeure l'éducation financière. « *Il faut*

accompagner les utilisateurs avec des formations pour leur apprendre à mieux gérer leur budget et éviter les pièges de l'endettement » a recommandé le spécialiste.

Procédures simplifiées

Le gouvernement béninois, à travers son programme microcrédit Alafia, cherche lui aussi à renforcer l'inclusion financière. La ministre du Numérique et de la Digitalisation, Aurélie Adam Soulé Zoumarou, voit en Prêt Xpress une initiative complémentaire avec le microcrédit Alafia. En évoquant «le pouvoir de l'innovation» qui se traduit par la facilité d'accès au prêt sans se déplacer, des procédures simplifiées, elle a exhorté Mtn Momo S. a et Ecobank à prêter une grande attention aux femmes et aux jeunes, souvent les plus touchés par l'exclusion financière.

Avec son approche innovante et sa simplicité d'utilisation, Prêt Xpress reste l'alternative pour emprunter de l'argent afin de contourner des difficultés financières ponctuelles. Toutefois, sa durabilité dépendra de plusieurs facteurs dont l'éducation financière de ses utilisateurs.

Cet article est rédigé dans le cadre de la bourse du Programme de journalisme sur les Infrastructures Publiques Numériques (IPN) de la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA) en collaboration avec Co-Develop.

Megan Valère SOSSOU

Partenariat REMAPSEN – SPEAK

UP AFRICA: Des journalistes formés sur le rôle des médias dans la recherche, le développement et l'innovation en santé en Côte d'Ivoire

Du 30 janvier au 1er février derniers, une trentaine de journalistes ivoiriens ont participé à un atelier de formation à Abidjan sur le rôle des médias dans la Recherche-Développement et l'innovation en santé.



Organisé par Speak Up Africa, en partenariat avec le Réseau des Médias Africains pour la Promotion de la Santé et de l'Environnement (REMAPSEN), cet événement avait pour objectif de fournir aux journalistes les outils nécessaires pour mieux comprendre l'importance de la recherche -développement et de l'innovation dans l'amélioration des systèmes de santé en Afrique. Animé par Mme Yaye Sophiétou Diop, Directrice du Partenariat et du Développement de Speak Up Africa, et Roxane Fian, Chargée de programmes, l'atelier a permis aux participants d'approfondir leurs connaissances sur les maladies tropicales négligées, des pathologies encore sous-estimées malgré leur impact considérable sur les populations vulnérables.

Un plaidoyer pour un financement accumulé de la recherche en santé

Lors de son intervention, Mme Yaye Sophiétou Diop a mis en avant l'importance d'un financement adapté pour la recherche médicale en Afrique. « *Il est crucial que les pays africains disposent de solutions financières incitatives adaptées, afin*

de maintenir leurs experts sur place et de garantir un plateau technique approprié pour la santé de leurs populations », a-t-elle déclaré. Elle a également souligné que le financement de la recherche en santé en Côte d'Ivoire reste insuffisant, avec seulement 0,07 % du PIB alloué à la RD&I depuis 2016.

En 2020, les dépenses publiques de santé représentaient 5,7 % du budget national, un chiffre bien inférieur aux 15 % recommandés par l'OMS dans la Déclaration d'Abuja. Malgré cette situation, la Côte d'Ivoire dispose d'atouts majeurs, notamment l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI), l'Institut National de Santé Publique (INSP) et son implication dans des programmes régionaux et internationaux dédiés à la recherche et le développement en santé.

Le rôle clé des médias dans la sensibilisation Les journalistes présents ont pris des engagements concrets pour produire du contenu médiatique visant à soutenir les efforts de plaidoyer pour un financement accumulé de la recherche et du développement. Bamba Youssouf, président du REMAPSEN, a insisté sur la nécessité pour les médias d'exercer pleinement leur rôle de sensibilisation : *« Par vos productions et articles, vous devez tirer la sonnette d'alarme de manière collective pour attirer l'attention des gouvernants, du secteur privé et de la communauté. »*

Un engagement durable pour la santé en Afrique

À l'issue de l'atelier, les participants ont reçu des certificats de participation, témoignant de leur engagement à promouvoir une couverture médiatique plus engagée et responsable sur les questions de santé en Afrique. Cette initiative marque une étape essentielle dans la mobilisation des médias en faveur d'un meilleur financement de la recherche et du développement en santé, contribuant ainsi à des politiques publiques plus efficaces et adaptées aux réalités du continent. Une cinquantaine de journalistes africains ont participé de façon virtuelle à cet atelier qui a aussi permis

à Speak Up Africa de présenter ses domaines prioritaires.

Dix cadres du ministère de la santé certifiés pour renforcer la lutte contre le paludisme au Bénin

La salle de réunion du cabinet du ministère de la Santé a abrité, ce jeudi 30 janvier 2024, la cérémonie de remise de certificats aux lauréats de la première cohorte du programme de renforcement des compétences en leadership, management et gouvernance pour l'éradication du paludisme (ALAMIME). Dix cadres du ministère ont ainsi été formés à travers un parcours alternant formations en ligne et en présentiel.



Dans le cadre de la lutte contre le paludisme au Bénin, dix cadres du ministère de la Santé ont reçu, ce jeudi 30 janvier 2025, leurs attestations après avoir suivi une formation intensive en leadership, management et gouvernance. Cette initiative, portée conjointement au Bénin par le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) et l'Institut Régional de Santé Publique (IRSP), vise à doter les acteurs clés de compétences renforcées pour atteindre l'objectif national d'élimination de la maladie d'ici 2030. Elle s'inscrit dans le cadre du projet ALAMIME incluant 13 pays africains francophones et anglophones mis sous le leadership de l'université de Makekere en Ouganda.

Présent à la cérémonie, la coordonnatrice du projet au Bénin, le professeur Colette AZANDJEME, enseignante-chercheuse a

l'IRSP a salué la persévérance des participants et demandé que toutes les notions acquises soient maintenant utilisées pour des actions concrètes sur le terrain par la mise en œuvre des plans élaborés. Elle a exhorté les 36 nouveaux participants de la deuxième cohorte du Benin à prendre le pas et donner le meilleur d'eux même dans la riche expérience qui est prévue pour eux dans la formation qui va commencer au cours du mois de février.

A sa suite, le Directeur de la formation, le professeur Ghislain SOPOH, enseignant-chercheur à l'IRSP et représentant du directeur de l'IRSP a rappelé le contexte de la formation, ses objectifs et son déroulement. Il a ensuite proclamé les résultats. Les impétrants ont alors reçu leurs certificats.

Germain PADONOU, Directeur du Centre de Recherche Entomologique de Cotonou, a salué l'engagement des lauréats. « Chers participants, chers lauréats, c'est un grand plaisir pour nous de vous encourager dans cette démarche qui suscite notre engagement formel dans la lutte contre le paludisme. Félicitations à vous et courage aux prochaines cohortes ! », a-t-il déclaré.

Le Dr Rock AÏKPON, mentor de la formation et coordonnateur national adjoint du PNLP, a souligné l'importance de ce programme. « Il s'agit d'une formation très riche, alternant apprentissages en ligne et sessions en présentiel à Lomé. Les lauréats ont été suivis dans leur stage et leur rédaction de mémoire. Aujourd'hui, nous sommes heureux de voir cette première cohorte couronnée de succès », a-t-il affirmé.

Pour M. Toumadougou, DPAF du ministère, représentant le ministre de la sante, c'est une réelle fierté que de voir de telle initiative de renforcement de capacité des professionnels de la sante visant à réduire l'impact néfaste d'une maladie qui nuit à tous.

Parlant au nom des lauréats, Saka Iréné AMOUSSOU, chef du

service Partenariat et Interventions à base communautaire du PNLP, a insisté sur l'impact des compétences acquises. « Aller vers l'élimination du paludisme d'ici 2030 nécessite des compétences solides. Ces cadres joueront un rôle clé au sein du ministère de la Santé pour atteindre cet objectif. »

Il a exprimé la satisfaction et l'engagement de tous les lauréats à mettre en pratique les connaissances acquises. Cette initiative marque une étape importante dans le renforcement des capacités des acteurs de la santé publique et témoigne de la détermination du Bénin à éradiquer le paludisme.

Opportune AHITCHEME

Accès aux soins de santé au Bénin : Go Médical, une application pour la prise de rendez-vous et la gestion des dossiers médicaux

« Go médical », une application de prise de rendez-vous et de gestion des dossiers médicaux facilite les soins de santé aussi bien par les médecins que pour les patients...



Dans la clinique Citadelle du cœur à Parakou, le jeune médecin cardiologue nommé Dr. Dakpo Marius scrute son téléphone portable. Non pas pour vérifier ses messages, mais pour consulter un dossier médical électronique via Go Médical, une

plateforme qui redéfinit l'accès aux soins médicaux au Bénin. « Avant Go Médical, nous passions des heures à chercher les dossiers imprimés des patients. Maintenant, tout est à portée de main », explique-t-il avec enthousiasme. « Avant, pour les soins de notre Papa, je devais passer des heures dans des files d'attente avant de prendre un rendez-vous et de payer les frais de consultation. » témoigne Sylvestre Adiba, résident à Parakou. Quand à Dame Modoukpe, elle raconte sa mésaventure avec son carnet de soin : « Lors d'un voyage de Abomey – Calavi pour Bohicon, j'avais oublié de garder sur moi mon carnet de soin. Pour un malaise exigeant à faire des analyses médicales. J'avais le choix d'aller chercher mon carnet de soin à Calavi ou à refaire les analyses. Finalement, j'ai dû refaire certaines analyses médicales avec les coûts redondants. »

Comme eux, nombreux sont ces patients à se plaindre des files d'attentes interminables et les difficultés liés à la gestion des dossiers médicaux. Des réalités auxquelles, Go Médical apporte des solutions pratiques. Depuis son lancement le 24 novembre 2017 par le jeune Gilles Kounou, Ingénieur en génie logiciel et système d'informations et fondateur de la société Open SI, Go Médical, transforme progressivement l'accès aux services de santé au Bénin. L'objectif de cette infrastructure publique numérique selon Gilles est de faciliter l'accès aux soins de santé en rapprochant le patient de son médecin. En effet, cette plateforme e-santé disponible en version mobile et web est utilisée à la fois par les patients ou accompagnants, les médecins et agents administratifs du secteur.

« J'avais besoin qu'un médecin dermatologue pour un mal. Go Médical m'aide à mieux gérer mon temps. Une fois les rendez-vous enregistrés, la plateforme envoie automatiquement des alertes aux patients pour leur rappeler leur consultation 24 heures à l'avance. Elle offre également la possibilité aux patients de choisir eux-mêmes leur créneau, ce qui simplifie

les choses. » a expliqué Challa Laetitia, secrétaire principale à la clinique Baguidi-Parakou.

Aujourd'hui, Go Médical compte plus de 10 000 utilisateurs, il met à disposition des patients un éventail de services qui simplifient leur parcours en cas de soins. Il comporte l'annuaire des médecins spécialistes et généralistes du Bénin avec plus de 300 profils de plus de 60 centres de santé.

Grâce au carnet numérique de santé, les antécédents médicaux des patients sont stockés en ligne. Ce qui permet un suivi optimal, même en cas de changement de centre de santé. Romaric Agbodjanto, agent commercial et superviseur d'équipe, explique : « *L'application permet de consulter l'annuaire des médecins et de prendre rendez-vous depuis chez soi en payant les frais de consultation pour soi ou pour de tiers.* »

Impact sur la réduction des inégalités

Pour les professionnels de santé, la plateforme optimise la gestion des rendez-vous. Selon Dr. Philippe Emmanuel Johnson, directeur de la clinique Les Grâces à Cotonou, « *Go Médical fluidifie la gestion des consultations et les rappels de rendez-vous par SMS incitent les patients à respecter leurs engagements.* » Le cardiologue Dakpo Marius ajoute, « *En fin de journée, je peux consulter les statistiques des patients rencontrés et ceux programmés pour le lendemain, ce qui facilite mon organisation.* »

Il est difficile d'avoir un rendez-vous avec un médecin spécialiste en raison de leur effectif pour lequel ils devraient se déplacer en permanence d'un Hôpital à un autre à travers le pays.

Pour Emmanuel Gbavou, développeur mobile et web, l'amélioration de la qualité des soins dans le secteur sanitaire au Bénin passe par la mise en place d'un système automatisé de gestion des dossiers patients, une solution

essentielle pour moderniser et rendre favorable les services de santé.



A Go Médical, en plus de la prise de rendez-vous et la gestion des dossiers médicaux, il est possible de se géo localiser par rapport aux pharmacies de garde et de connaître le prix des produits pharmaceutiques.

L'une des fonctionnalités phares de Go Médical est la téléconsultation, qui permet aux médecins d'offrir des avis à distance, une avancée cruciale pour les patients vivant dans des zones reculées. Des initiatives de ce type reçoivent le soutien du ministre de la Santé, Benjamin Hounkpatin. Lors d'une rencontre de haut niveau à Cotonou, avait indiqué que les technologies de l'information et de la communication (TIC) possèdent un potentiel considérable pour améliorer la qualité, l'accès et la sécurité des soins de santé au bénéfice des patients.

Cependant de nombreux défis restent encore à relever selon les acteurs. Il s'agit des difficultés liées à la connectivité et l'analphabétisme numérique qui continuent de freiner l'utilisation massive de la plateforme. Le Bénin compte 12 535 929 d'habitants selon le RGPH 2021. Pour cette taille de population, il n'y a qu'un médecin pour 13 913 habitants selon les dernières données recueillies au Service de gestion du système d'information partagées par la Direction de la programmation et de la perspective du ministère de la santé. De 6 769 914 à 10 008 749 respectivement en 2002 et en 2013, le Bénin a connu une croissance de sa population de plus de 3 500 000.

Selon le rapport 2021 de la Direction de la programmation et de la perspective du ministère de la santé, 12 535 929 béninois se partagent 803 centres de santé publique sans oublier les cliniques privées installées avec une meilleure

organisation chaque béninois pourra avoir accès aux soins de santé.

Avec la croissance démographique, il est vrai que les hôpitaux ou centres de santé connaissent une affluence mais il est irréfutable de se servir du numérique pour contenir le flux d'utilisateurs.

Go Médical envisage d'intégrer un service de livraison de médicaments à domicile, ce qui répondrait aux besoins des patients les plus vulnérables. Avec une adoption croissante et des fonctionnalités toujours plus performantes, cette plateforme est un exemple prometteur de la manière dont la technologie peut améliorer les systèmes de santé en Afrique.

Cet article est rédigé dans le cadre de la bourse du Programme de journalisme sur les Infrastructures Publiques Numériques (IPN) de la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA) en collaboration avec Co-Develop.

Megan Valère SOSSOU

Protection de l'environnement et numérique : le casse-tête des déchets électroniques

L'essor du numérique et la digitalisation des activités humaines nécessitent des équipements devenus indispensables ; mais, utilisés, ces équipements deviennent d'énormes déchets souvent mal gérés.



Des plaquettes d'équipements électroniques

« Quand mon ancien téléphone s'est arrêté de fonctionner, je ne savais pas où le jeter. Aucun point de collecte n'était disponible dans mon quartier. Je l'ai gardé à la maison, comme beaucoup de gens le font ici », raconte Serge Toassegnitché, Directeur d'école primaire à Zakpota. Comme lui, des milliers de Béninois se retrouvent confrontés à un dilemme lorsqu'un appareil électronique arrive en fin de vie.

Selon [le rapport Global E-waste Monitor en 2020](#), 53,6 millions de tonnes de déchets électroniques ont été produites à l'échelle mondiale en 2019. Le Bénin quant à lui, a généré 9 200 tonnes de déchets électroniques la même année. Ces déchets d'équipements électriques et électroniques représentent le flux de déchets solides qui connaît la croissance la plus rapide au monde en raison du développement numérique.

Ces déchets d'équipements électriques et électroniques générés au Bénin constituent une menace silencieuse selon Géraud Koudakpo, spécialiste de l'assainissement à l'ONG Save Our Planet. *« Ces déchets, classés comme ''déchets chimiques'', contiennent des substances toxiques comme le plomb et le cadmium, qui, une fois libérées dans la nature, contaminent les sols, les eaux et l'air »*, a-t-il déclaré.

Face à ces constats inquiétants, certains acteurs, tant privés que citoyens, commencent à prendre des initiatives pour limiter les impacts de ces déchets.

Responsabilités sociétales et citoyennes

En 2021 à Cotonou, l'Entreprise Ericsson et le réseau de téléphonie mobile MTN Bénin se sont associés pour recycler les équipements électroniques et électriques en fin de vie, dans le cadre d'une initiative dénommée [Ericsson Product Take-Back Program](#). Une collaboration qui a permis la collecte, la mise

hors service, le transport et le recyclage de plus de 123 tonnes métriques de déchets d'équipements électriques et électroniques. *« Chez MTN, nous croyons aux bienfaits d'une planète saine et nous nous sommes engagés à atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2040. Nous reconnaissons notre devoir d'atténuer les effets négatifs du changement climatique et de soutenir la préservation de l'environnement... »*, avait déclaré, Uche OFODILE, PDG de MTN Bénin dans un [communiqué de presse](#).

À Porto-Novo, des jeunes réunis au sein de l'ONG Voix et Actions Citoyennes organisent des campagnes de sensibilisation et des ateliers pour une meilleure gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques. Elias Guivi est l'un d'entre-deux. Il est activiste pour l'économie circulaire. *« Nous avons initié Blodothon qui signifie littéralement Marathon de réparation. Un atelier collaboratif qui promeut la réparation, la customisation des déchets d'équipements électriques et électroniques... »* a-t-il confié.

En l'espace d'une année, plus de 30 ateliers collaboratifs ont été organisés avec à la clé des centaines d'équipements électroniques réparés. Près de 500 apprenants appartenant à plus de 20 groupes pédagogiques ont été sensibilisés à l'utilisation durable des appareils électriques et électroniques.

Des initiatives louables mais qui restent insuffisantes face au défi que posent ces déchets au quotidien pour de nombreux acteurs du secteur.

« Après plusieurs réparations, beaucoup de clients préfèrent acheter de nouveaux téléphones et abandonnent parfois les anciens chez moi. Voici, je me retrouve avec de plus en plus de déchets électroniques », raconte Yves Atonhonton, Mainteneur électronique à Bohicon.

C'est pourquoi, Sahoudatou Orédola PIO, Juriste spécialiste de

la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pense que les entreprises qui fournissent des équipements électriques et électroniques doivent collaborer avec les entreprises de réparation pour une meilleure gestion des déchets. Cependant, les efforts des entreprises et des initiatives citoyennes ne suffisent pas à eux seuls. L'Etat a un grand rôle de veille à jouer.

Responsabilité de l'Etat

Le Ministère du cadre de Vie, des transports en charge du développement durable à travers la Direction Générale du Climat et de l'Environnement (DGEC) multiplie les séances de sensibilisation à l'endroit des acteurs locaux sur l'utilisation de ces déchets.

Dans le même temps, la loi n° 2017-20 portant code du numérique en République du Bénin en son Article 32 oblige tout équipementier, opérateur, importateur et distributeur à respecter les normes environnementales. *« Le Bénin ne dispose pas d'une politique claire sur la gestion des déchets électriques et électroniques. Ce manque d'encadrement pousse les utilisateurs et fournisseurs de services à adopter des méthodes d'élimination inappropriées avec des conséquences sur la santé communautaire et l'environnement. »*, déplore la spécialiste RSE.

Pourtant, au plan international le Bénin est signataire de plusieurs conventions sur les déchets électriques et électroniques reconnus comme dangereux. Il s'agit des conventions de Rotterdam, de Bamako, de Stockholm et de Bâle.

Pulchérie Donoumassou Simeon, Point Focal de la Convention de Bâle au Bénin à la DGEC, pense que les défis sont encore nombreux et entiers en ce qui concerne les méthodes de gestion des déchets électriques et électroniques au Bénin.

« Il n'existe pas encore de procédure formellement établie par

les textes... mais il serait très important que l'Etat mette en place une procédure en termes d'accompagnement des personnes qui importent ces équipements. » Il y va de la santé des populations et de la protection de l'environnement a-t-elle indiqué.

Dans le cadre de la formalisation du secteur, il est envisagé le recensement des acteurs et la coordination des importations des équipements électriques et électroniques a-t-elle expliqué en soulignant que les techniciens réparateurs seront des maillons essentiels.

Le Bénin dans son élan pour le développement numérique doit veiller aux impacts environnementaux. Il s'agira de développer des solutions pour gérer les déchets électroniques de manière responsable.

Pour y arriver, il est essentiel que les pouvoirs publics, les entreprises, et les citoyens s'unissent pour relever ensemble ce défi environnemental, sans quoi, la transition numérique ne peut être durable.

Cet article est rédigé dans le cadre de la bourse du Programme de journalisme sur les Infrastructures Publiques Numériques (IPN) de la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA) en collaboration avec Co-Develop.

Megan Valère SOSSOU

Festival Kwanzaa au Bénin: Pari gagné pour le CEVASTE et

ses partenaires

Le Festival Kwanzaa, événement phare célébrant la fin d'année dans les communautés noires, a été lancé en grande pompe cette année à Allada. Démarrée par une caravane le 26 décembre, cette édition 2024 s'est officiellement ouverte au public le vendredi 27 décembre dans la cité d'Adjahouto.



Une célébration des valeurs africaines riche en couleur.

Les festivités, riches en couleurs et en symboles, ont rassemblé des participants venus de tous le Bénin en particulier les communautés de Savalou, Lokossa, Ouidah, Tori ainsi que d'autres pays. La cérémonie a débuté par les prières du Père Jah, un moment solennel marquant l'entrée dans cette célébration des récoltes, enracinée dans les traditions africaines.

Père Jah a rappelé l'essence même du Kwanzaa. « *Beaucoup disent que nous sommes en 2024, c'est vrai, mais à Kwanzaa, nous sommes en 6251 ans. Il y a 6251 ans que le premier homme africain a établi le premier calendrier.* »

Dans son discours de bienvenue, Jahojah, la présidente du CEVASTE a exprimé l'honneur d'organiser le festival à Allada, une ville chargée d'histoire, notamment celle des afro-descendants. C'est également le premier Kwanzaa organisé sans la présence de la mère Jah, une figure emblématique de cette fête a-t-elle fait remarquer.

Kwanzaa, une réjouissance africaine

Pour le président de la Fédération Agroécologique du Bénin (FAEB), cette fête dépasse les réjouissances. « *Il s'agit de célébrer, mais aussi de réfléchir au développement du continent africain.* » Cette dimension introspective de Kwanzaa met en lumière l'importance des célébrations endogènes et des

réalités propres à l'Afrique a-t-il ajouté.

Le représentant du maire de la commune d'Allada, Séverin HOUNGNANDAN présent pour l'occasion, a salué l'organisation de l'événement qui mérite d'être rééditée à l'en croire. En félicitant la famille Jah pour sa détermination à promouvoir les valeurs et principes des peuples africains, il a réitéré l'engagement de l'autorité communale à toujours soutenir le CEVASTE dans cette mission. *« Je ne manquerai pas de rapporter tout ce que j'ai vu ici au maire de la commune d'Allada »*. a-t-il laissé entendre. Dans ce cadre solennel, les discours prononcés ont rappelé l'importance historique et symbolique du Festival Kwanzaa.

Selon Daniel Jean Edwins, chargé de projet au CEVASTE, la particularité de cette nouvelle édition réside dans l'intégration du Festival Kwanzaa au projet « Un Monde sans Faim ». Ce projet, mis en œuvre dans plusieurs pays africains et financé par l'African Biodiversity Network (ABN), vise à identifier les semences en voie de disparition, à mettre en place une banque de semences et à promouvoir les techniques agroécologiques. Il inclut également des activités de plaidoyer pour influencer les politiques agricoles et environnementales. Depuis 2018, ce projet a impacté de nombreuses communautés au Bénin.

Pour renforcer cette dynamique, diverses activités éducatives et culturelles ont été organisées pour impliquer pleinement les participants.

Un retour aux sources africaines

Diverses activités ont été proposées pour sensibiliser les participants à ce grand événement. Parmi elles, des circuits touristiques, des ateliers de créativité, du jardinage agroécologique, des contes africains, des danses traditionnelles, une projection de film, et des échanges sur les valeurs endogènes.

La cuisine végétalienne et les mets africains ont également été à l'honneur pour rappeler l'importance de la reconnexion avec la nature et les traditions culinaires du continent.

Micheline Adjovi en participant à ce grand événement estime que les peuples africains possèdent un potentiel immense. « Le continent africain a la capacité d'utiliser les ressources déjà disponibles pour répondre de manière efficace et durable à leurs propres besoins. » a-t-elle déclaré.

Une fête aux racines profondes

Le nom « Kwanzaa » provient de l'expression swahilie *matunda ya kwanza*, signifiant « premiers fruits ». Cette fête, célébrée depuis des siècles en Afrique, met l'accent sur les récoltes, les valeurs ancestrales et la biodiversité.

En conclusion, le Festival Kwanzaa 2024 à Allada s'est imposé comme un véritable carrefour de célébration et de réflexion, unissant les communautés autour de leurs racines communes et des enjeux actuels liés à la préservation de l'environnement. Ce lien avec les traditions africaines s'enracine dans le symbolisme même du mot 'Kwanzaa' et de ses principes fondamentaux.

Megan Valère SOSSOU



Quels sont les sept principes de Kwanzaa et que signifient-ils ?

Le Kwanzaa est basé sur sept principes ou idées clés qui incluent :

Unité (Umoja) : se concentre sur l'importance de travailler et de maintenir l'unité entre les membres de la famille, la communauté noire aux États-Unis et le pays.

Autodétermination (Kujichagulia) : souligne l'importance pour les personnes de se définir, de se nommer, de créer pour elles-mêmes et de parler en leur nom.

Travail et responsabilité collectifs (Ujima) : construire et maintenir la communauté et aider les autres à résoudre leurs problèmes.

L'économie coopérative (Ujamaa) : création et gestion de magasins et d'entreprises de la communauté afro-américaine

dont elle peut bénéficier ensemble.

Objectif (Nia) : construire et développer des personnes et restaurer leur grandeur.

Créativité (Kuumba) : faire ce que chacun peut pour laisser la communauté plus belle et plus bénéfique que celle dont il a hérité.

Foi (Imani) : Croire aux autres, notamment aux parents, aux enseignants, aux dirigeants et à la lutte des Afro-Américains.

L'Alliance d'Afrique Francophone pour l'Eau et l'Assainissement donne de la voix pour le droit à l'eau et à l'assainissement

Le lundi 16 décembre 2024 à Dakar (Sénégal) l'Alliance d'Afrique Francophone pour l'Eau et l'Assainissement (AAFEA) a formulé une déclaration en faveur de l'eau et de l'assainissement en Afrique dont voici le contenu.



La crise mondiale de l'eau reste alarmante : 2,2 milliards de personnes, soit un quart de la population mondiale, n'ont pas accès à une eau potable gérée en toute sécurité, et 1,5 milliard ne disposent même pas d'un service élémentaire d'eau potable selon le rapport 2023 du Joint Monitoring Program (JMP) de l'OMS et de l'UNICEF. Ces chiffres reflètent une situation d'insécurité hydrique persistante à l'échelle mondiale. En Afrique subsaharienne, 14 % de la population,

principalement des femmes, passent plus de 30 minutes par jour pour collecter de l'eau. Les conflits aggravent la situation, rendant ainsi l'accès à l'eau et à l'assainissement encore plus difficile, comme au Burkina Faso, où l'insécurité a déplacé 2 millions de personnes, dont 53 % de femmes, au 31 mars 2023. S'agissant de l'assainissement, seule 24 % de la population d'Afrique subsaharienne a accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité selon le même rapport OMS/Unicef.

Face à cette situation alarmante, les Organisations de la Société Civile (OSC) jouent un rôle essentiel non seulement pour garantir la reconnaissance effective du droit à l'eau et à l'assainissement en tant que droits humains fondamentaux par les États (sur le plan politique et juridique à l'échelle nationale), mais aussi pour s'assurer de la concrétisation de ces droits au niveau national et local. Regroupant dix pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, l'Alliance d'Afrique Francophone pour l'Eau et l'Assainissement (AAFEA), œuvre pour que les droits humains à l'eau et à l'assainissement soient une réalité universelle. L'AAFEA contribue, par ses actions, à l'atteinte des ODD et en particulier l'ODD 6 « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ». Ce onzième atelier d'échange de l'Alliance d'Afrique Francophone pour l'Eau et l'Assainissement qui se clôture aujourd'hui a été un moment fort d'échange et de renforcement de capacités autour de la question des droits humains à l'eau et à l'assainissement, notamment en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Au terme de cet atelier, les collectifs membres de l'AAFEA ont formulé plusieurs messages à l'endroit des décideurs pour rendre effectifs les droits humains à l'eau et à l'assainissement et favoriser l'atteinte de l'ODD 6. Ces messages sont :

1. Formaliser sur le plan juridique et politique les droits humains à l'eau et à l'assainissement Dans de nombreux États,

les droits humains à l'eau et à l'assainissement restent insuffisamment reconnus ou appliqués, faute de volonté politique, de mécanismes d'application efficaces et en raison des crises sécuritaires. Les collectifs membres de l'AAFEA recommandent aux États d'intégrer ces droits dans les cadres juridiques, les mettre en œuvre par des décrets, établir des mécanismes de suivi et adopter des plans inclusifs basés sur la non-discrimination et l'universalité, en ciblant les populations vulnérables. Une Approche Basée sur les Droits Humains (ABDH) est nécessaire pour garantir un accès universel à l'eau et à l'assainissement et contribuer à une paix sociale durable.

2. Allouer des financements adaptés, suffisants, répondant aux besoins réels des communautés Les financements pour l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène sont, dans certains cas, insuffisants ou peu priorisés dans les budgets nationaux, avec une attention encore moindre pour l'assainissement et l'hygiène.

Les collectifs membres de l'AAFEA recommandent aux États de mobiliser et d'allouer des financements suffisants, transparents et adaptés aux besoins du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, en visant au moins 3 % du budget national. Nous leur recommandons de communiquer régulièrement sur ces allocations et exploiter des sources innovantes comme les partenariats public-privé, les financements climatiques et la coopération internationale. Enfin, il est nécessaire de travailler à renforcer la traçabilité des flux financiers, et lever les obstacles entravant l'exécution des ressources.

3. Assurer une bonne gouvernance du secteur, intégrant la participation citoyenne et la redevabilité L'absence de gouvernance solide dans le secteur de l'eau et de l'assainissement engendre des dérives telles qu'une répartition floue des responsabilités, un manque de transparence, l'absence de régulation et de dialogue entre

acteurs, ainsi qu'une faible participation du public et de la société civile. Ces lacunes, lorsqu'elles existent, compromettent la mise en œuvre efficace des politiques publiques à l'échelle des territoires.

Pour les collectifs membres de l'AAFEA, il est primordial que les stratégies du secteur de l'eau et de l'assainissement incluent des indicateurs de transparence, d'équité, de redevabilité et de participation citoyenne. Les usagers-citoyens doivent être impliqués dans les instances consultatives et décisionnelles à tous les niveaux. Les rôles des institutions et des collectivités locales, actrices clés du développement, doivent être clarifiés et articulés. Les États ont l'obligation de promouvoir des plates-formes de dialogue multi-acteurs et de renforcer les capacités techniques et opérationnelles des acteurs pour harmoniser et optimiser les actions dans le secteur.

Nous, collectifs membres de l'Alliance d'Afrique Francophone pour l'Eau et l'Assainissement, sommes convaincus que la concrétisation de ces messages aboutira à une effectivité des droits humains à l'eau et à l'assainissement, notamment en Afrique de l'Ouest et du Centre. Nous espérons que Monsieur le Ministre appréciera et portera ces messages dans les instances africaines et mondiales de décision sur l'eau et l'assainissement.

Par les collectifs membres de l'Alliance d'Afrique Francophone pour l'Eau et l'Assainissement (AAFEA) :

CANEA – Cadre de Concertation des acteurs Non Étatiques pour l'Eau et l'Assainissement (Bénin)

SPONG – Secrétariat Permanent des ONG (Burkina Faso) l AME – Alliance pour la Maîtrise de l'Eau (Cameroun)

CN-CIEPA – Coalition Nationale de la Campagne Internationale pour l'Eau potable et l'Assainissement (Mali)

CCOAD – Chambre de concertation des Collectifs d'ONG et d'Associations de Développement (Niger)

CNAPE – Coalition Nationale Action et Plaidoyer pour l'Eau (République de Guinée)

POSCEAS – Plateforme des Organisations de la Société Civile de l'Eau et de l'Assainissement au Sénégal (Sénégal)

REAT – Réseau des Organisations de la Société Civile d'Eau et d'Assainissement au Tchad (Tchad)

CCEABT – Conseil de Concertation pour l'Eau et l'Assainissement de Base au Togo (Togo).

Gestion durable du complexe W-Arly-Pendjari : les acteurs du Bénin en consultation nationale

Dans le cadre de l'initiative visant à renforcer la gestion durable du complexe W-Arly-Pendjari, le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) organise, depuis ce jeudi 19 décembre 2024, une consultation nationale à Grand-Popo.



Cette initiative bénéficie du soutien du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, en collaboration avec le ministère du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable, et de l'appui financier du gouvernement de la

Norvège. Il s'agit de soutenir la conservation des sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial en Afrique dont le complexe W-Arly-Pendjari appartient.

La rencontre réunit une trentaine de participants, comprenant des experts, des représentants de la société civile, ainsi que des membres des forces de défense nationale et de sécurité publique.



Pour sa part, la secrétaire générale de la Commission nationale béninoise pour l'UNESCO, Pr Abossédé Paulette Okpeicha, a insisté sur la nécessité pour le Bénin, le Burkina Faso et le Niger de synchroniser leurs actions pour améliorer la gestion et la protection de ce joyau qui joue des rôles capitaux. Elle a souhaité qu'à l'issue des travaux des actions concrètes soient identifiées pour relever les défis actuels soulignant l'engagement du Bénin à la Convention de l'UNESCO du 16 Novembre 1972.

Abdel-Aziz Babamoussa, Directeur Général du CENAGREF, a salué les progrès réalisés dans le cadre de l'accord tripartite signé en 2019, tout en exhortant à une mobilisation continue des ressources nécessaires pour mettre en œuvre les stratégies définies lors de cette rencontre et des prochaines assises régionales.

Dans son mot de bienvenue, Georges Sossou, Directeur Technique du CENAGREF, rappelé l'objectif de la rencontre. Il s'agit à l'en croire d'instaurer des processus transfrontaliers efficaces et opérationnels, respectant la souveraineté des États, pour protéger le Complexe W-Arly-Pendjari.

« Je saisis donc cette occasion pour saluer les avancées réalisées dans le cadre de l'Accord tripartite signé en 2019 et pour encourager la mobilisation continue des ressources nécessaires à la mise en œuvre des stratégies qui seront définies ici et lors des prochaines assises régionales » a

confié le Directeur générale du CENAGREF avant de lancer officiellement au nom du Ministre du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable.



Il importe de rappeler que cette initiative se tient après celle du Niger et du Burkina. Des consultations qui ont pour objectif d'engager tous les acteurs clés dans l'élaboration de Plans Nationaux d'Actions spécifiques à chaque pays. Elles constituent la première étape d'une série d'activité prévue au plan national et régional en vue d'une gestion durable du complexe W-Arly-Pendjari.

Megan Valère SOSSOU

Usage des drones au Bénin : la loi comme bouclier de la vie privée

Connus principalement pour leur usage dans des missions militaires autrefois, les drones sont devenus des outils indispensables dans divers domaines civils. Mais leur usage au Bénin est soumis à une réglementation stricte, sous peine de sanctions.



« Il y a trois mois, lors d'une cérémonie d'inhumation dans mon quartier à Zakpo Adame, un drone a survolé notre concession alors que je prenais une douche à l'extérieur, près de notre chambre. J'ai été très dérangée de le voir juste au-dessus de ma tête. », a confié Eudoxie Aiclounon, depuis Bohicon perplexe quant à la finalité des enregistrements

effectués.

Des témoignages comme celui-ci reflètent la préoccupation croissante des citoyens sur les drones qui peuvent être utilisés pour espionner des espaces privés, filmer des événements sans consentement, voire collecter des données sensibles.

Pour David Gnaha, photojournaliste et pilote drone, bien qu'il soit très difficile d'identifier formellement une personne dans une vue du ciel sauf cas exceptionnel, il est important de respecter la vie privée.

Au Bénin, l'organe en charge de la protection des données personnelles est l'Autorité de Protection des Données Personnelles (APDP). Bellor GANHOUNOUTO est Consultant délégué à la protection des données personnelles à l'APDP. Il explique que l'APDP, dans sa mission de veiller à la protection des données personnelles, organise des séances de formation et de sensibilisation. L'APDP peut se saisir d'office un dossier, tout comme toute personne se sentant victime peut également saisir l'autorité, a-t-il informé. A ce sujet, il déplore l'ignorance des auteurs et des victimes, des droits et devoirs en la matière.

Des mesures pour un usage éthique

L'Agence Nationale de l'Aviation Civile (Anac) est responsable de la régulation de l'utilisation des appareils volants au Bénin. Elle exige que tous les exploitants de drones, qu'ils soient à des fins ludiques ou professionnelles, adressent une demande formelle d'autorisation via [son site web](#) avant tout usage. La même démarche est également possible sur [le site web des services publics](#).

« Tous les amateurs doivent savoir que le survol de drone exige qu'on ait une autorisation au niveau de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac) et en plus une formation certifiant. C'est pourquoi au niveau de notre creuset, nous

accompagnons tous ceux qui sont passionnés à suivre une formation pour avoir le niveau et la certification requise afin de faire le survol de drone dans de meilleures conditions et éviter les dégâts », avait déclaré Daniel Tossou, président de l'Association Béninoise des Professionnels et Amateurs de Drone (Abepa-Drone) à nos confrères de [Etele](#).

Du cadre juridique

Au Bénin l'utilisation des drones est encadrée par la [règlementation technique relative à l'utilisation des aéronefs pilotés à distance](#), adoptée le 17 Septembre 2018. La réglementation permet aux drones à usage ludique de monter jusqu'à 122 mètres de hauteur maximale tandis que ceux à usage professionnel sont limités à 91,5 mètres.

Selon Qowiyou FASSASSI, juriste spécialisé en droit du numérique, survoler un domicile privé avec un drone constitue une violation de la vie privée, donnant ainsi le droit aux personnes concernées de saisir la justice. Si l'infraction est commise par une entreprise, elle risque une sanction selon l'article 453 du [Code du numérique](#) qui considère comme grave toute atteinte à la vie privée.

Si pour le Juriste l'article 20 de la Constitution protège l'inviolabilité du domicile il n'en demeure pas moins du [Code de l'information et de la communication](#) en ses articles 48 et 49, « *toute personne a droit au respect de sa vie privée. Cela s'entend que toute personne est libre de gérer sa propre existence comme elle la pense sans craindre aucune ingérence extérieure et ou publicité.* »

L'Autorité de Protection des Données Personnelles (APDP) peut mettre en demeure en vertu de l'article 454 du Code du numérique. Quant au nouveau [Code pénal](#), il prévoit dans son article 608, des peines allant de six mois à cinq ans d'emprisonnement et des amendes de 500 000 à 2 000 000 de francs CFA pour les infractions liées à l'atteinte à la vie

privée par l'écoute, l'enregistrement ou la transmission d'images sans consentement. Cependant, lorsque la personne est dans un lieu public, la notion de vie privée ne s'applique pas.

En attendant des dispositions légales plus spécifiques aux drones en matière de protection de la vie privée, les citoyens sont invités à contribuer au contrôle de l'usage des drones. L'APDP encourage à signaler tout abus, tandis que les professionnels multiplient les campagnes de sensibilisation et de formation aux bonnes pratiques.

Cet article est rédigé dans le cadre de la bourse du Programme de journalisme sur les Infrastructures Publiques Numériques (IPN) de la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA) en collaboration avec Co-Develop.

Megan Valère SOSSOU



II

Au Bénin, l'utilisation des drones est courante en raison de leur utilité pour la société, à des fins diverses, comme dans le cadre du projet d'Autonomisation des femmes et du dividende démographique en Afrique subsaharienne (SWEDD) en 2021. En effet, pendant la pandémie de la COVID-19, [des drones ont été utilisés](#) pour livrer des médicaments dans des zones reculées, comme à Firou, une localité de la commune de Kérou, au nord du Bénin. Cela prouve que les drones peuvent desservir des zones reculées et inaccessibles en produits essentiels.

C'est le cas de Léopold Degbegnon, Ingénieur en Géodésie qui a [utilisé le drone pour le calcul des réserves de granite](#) sur le site d'Okouta dans l'arrondissement de Setto au centre Benin. Pour l'ingénieur, l'utilisation du drone est plus rapide, moins coûteuse avec des livrables plus précises que l'utilisation d'un avion, lente et plus coûteuse. En clair, l'utilisation des drones constitue des opportunités pour les domaines de la santé, de l'agriculture, de la cartographie, du divertissement et bien d'autres. Elle mérite d'être surveillée pour prévenir les dérives pouvant violer la vie privée d'autrui.

Le Mobile Money, terreau de l'agriculture au Bénin

Le Mobile Money booste l'activité agricole autrefois confrontée aux barrières géographiques, aux difficultés de trésorerie, à la lourdeur administrative, à l'insécurité et aux retards de paiement, souvent causés par des circuits bancaires classiques.



Un agriculteur avec son téléphone mobile

Selon [les données de l'Enquête Statistique Agricole de la Direction de la Statistique Agricole](#), la production de soja est passée de 421 886 tonnes en 2022 à 520 929 tonnes en 2023, soit une croissance de 19 %. Quant au maïs, la production a progressé de 1 619 605 tonnes en 2022 à 2 059 254 tonnes en 2023, une hausse remarquable de 27,1 %, attribuable aux paiements en ligne.

Firmin et dame Adagbe témoignent des gains en temps, en sécurité et en productivité. « Grâce à ce système, nous avons vendu notre maïs à des acheteurs de Cotonou sans nous déplacer. Les paiements sont instantanés et sécurisés », raconte Dame Adagbe.

Firmin renchérit, parlant de la plateforme mise en place par [l'Association de Lutte pour la Promotion des Initiatives de Développement \(ALIDé\)](#) : « Avec la solution Bank to Wallet, les frais de transaction sont fixes : seulement 200 F CFA par opération, quel que soit le montant. Le remboursement aussi se fait directement sur la plateforme ».

Aujourd'hui, la plateforme de ALIDé compte plus de 12 000 utilisateurs actifs, composés d'agriculteurs, de commerçants, de fournisseurs d'intrants, de transformateurs et bien d'autres.

Firmin Matchi, producteur de soja résidant à Ansèkè, une localité de la commune de Ouèssè, située à plus de 330 kilomètres de Cotonou, raconte : « C'était vraiment difficile d'effectuer des transactions financières pour un achat d'intrants ou pour vendre un sac de soja. Je faisais plusieurs navettes avec l'état défectueux de la route et le coût élevé du transport avant même d'obtenir des crédits agricoles ».

Quant à dame Adagbe, dite Maman Ro, productrice et commerçante de maïs dans la localité de Mougnon, commune de Djidja, les

structures financières dites décentralisées ne l'étaient pas vraiment. Elle explique : « *Il fallait attendre deux, trois, voire quatre mois pour obtenir un crédit agricole. Les agences secondaires renvoyaient les dossiers aux principales pour traitement, ce qui impliquait des navettes épuisantes physiquement, financièrement et psychologiquement* ». Elle ajoute qu'auparavant, avec des crédits difficilement contractés, elle devait se déplacer avec d'importantes sommes d'argent en liquide, ce qui l'exposait aux risques de braquage.

Comme Firmin et dame Adagbe, nombreux sont les agriculteurs et agricultrices confrontés à d'énormes difficultés pour effectuer des transactions financières depuis leur localité.

Une tonne à l'hectare

La plateforme de paiement instantané déployée par ALIDé a permis de transformer la réalité financière des agriculteurs.

Firmin Matchi, a vu sa production s'améliorer grâce à ces paiements instantanés. Aujourd'hui, il cultive 10 hectares contre seulement 3 auparavant, avec une production de soja variant entre 500 kg et 1 tonne à l'hectare.

Des progrès facilités par les crédits agricoles obtenus via ALIDé enregistrée dans [la base de données, MoMo Marchands de MTN Bénin](#) en tant qu'accepteur.

Nicaise Ganhounouto, Assistant du Responsable marketing et exploitation à ALIDé, explique : « *Depuis 2018, avec l'appui de l'un de nos partenaires, nous avons proposé aux producteurs la solution Bank to Wallet en collaboration avec le réseau de téléphonie MTN Bénin. Ce service permet d'effectuer des transactions directement depuis un téléphone mobile. Les clients peuvent décaisser un crédit ou rembourser via la même plateforme* ».

L'initiative de ALIDé s'inscrit dans un environnement

favorable où le mobile money connaît une croissance accélérée au Bénin. Selon [les données des opérateurs](#) MTN Bénin, Moov Africa et Celtiis, partagées avec l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de la Poste (ARCEP), le nombre de comptes mobile money a triplé entre 2019 et 2023.

De 3 707 281 utilisateurs actifs recensés au [dernier trimestre 2019](#), le Bénin a atteint 11 171 087 utilisateurs au [dernier trimestre 2023](#), soit un taux de pénétration supérieur à 88 %. Ce qui signifie que 8 Béninois sur 10 possèdent au moins un compte d'argent mobile actif.

Pour Colette Kiki Houeze Biga, experte en financement agricole, la numérisation des services financiers a réduit le fossé entre les populations rurales et urbaines. Elle déclare : *« Ce système favorise la fluidité des transactions et la traçabilité des flux financiers, un élément capital dans l'accès au financement ».*

Elle ajoute : *« L'activité agricole est saisonnière. Quand un financement ne vient pas au moment indiqué, cela compromet toute la saison. À long terme, l'accès rapide aux services financiers améliore la productivité et la compétitivité des filières agricoles ».*

« Aujourd'hui, 1 400 milliards de dollars transitent chaque année sur près de 1,75 milliard de comptes enregistrés, soit environ 2,7 millions de dollars par minute », indique [le rapport 2023](#) du [Groupe Special Mobile Association \(GSMA\)](#), une organisation mondiale qui rassemble l'écosystème de la téléphonie mobile.

Dans ce contexte où l'Afrique de l'Ouest s'impose comme un leader mondial du mobile money, le Bénin ne fait pas exception. Le pays s'appuie sur le développement numérique pour transformer la vie de milliers d'agriculteurs. Toutefois, certains obstacles persistent. Le manque d'éducation financière et numérique, ainsi que la couverture limitée du

réseau mobile dans certaines zones rurales, freinent encore l'adoption généralisée du Mobile Money.

Cet article est rédigé dans le cadre de la bourse du Programme de journalisme sur les Infrastructures Publiques Numériques (IPN) de la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA) en collaboration avec Co-Develop.

Megan Valère SOSSOU